



Confédération paysanne de Touraine
8 allée des rossignols,
37170 Chambray-lès-Tours
02 47 28 52 16
contact@confederationpaysanne37.org
Site internet : indre-et-loire.confederationpaysanne.fr

Monsieur Christophe Bouchet
Maire de Tours

à Vou, le 3 avril 2020

Objet : Demande pour la réouverture et le maintien de tous les marchés à Tours

Monsieur le Maire,

Le gouvernement a décidé le 23 mars de fermer les marchés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid 19, laissant aux préfets la décision de déroger à cette règle en autorisant des marchés à la demande des maires, qui sont les mieux placés pour apprécier la capacité de tel ou tel marché à être organisé selon des règles strictes de sécurité.

Nous déplorons cette décision du gouvernement qui est intervenue alors que nombres de paysannes et paysans ont travaillé avec les mairies pour mettre en place des mesures barrières exigeantes et les faire appliquer strictement. Les fermetures de marchés ont selon nous des conséquences graves à différents égards :

- En supprimant les marchés, nous craignons un engorgement des grandes et moyennes surfaces dans lesquelles le risque de contamination est accru du fait de la libre manipulation des produits, de l'échange de caddy, de la concentration de personnes dans un espaces clos, etc.
- La pérennité de nos fermes est gravement menacée, parfois à très court terme. Nous mettons pourtant tout en œuvre pour assurer l'approvisionnement alimentaire de la population dans les meilleures conditions sanitaires : pas de libre service, stands et files d'attentes espacées, respect des mesures individuelles etc.

Nous avons depuis le 24 mars constaté avec satisfaction que des arrêtés ont permis à des marchés de se maintenir, notamment à Tours. Plusieurs marchés se sont donc déroulés ces derniers jours dans de très bonnes conditions.

Mais à Tours, tous les marchés n'ont pas la dérogation pour se maintenir. **Considérant que les marchés maintenus se passent dans de bonnes conditions, et pour que tous les producteurs et tous les clients puissent bénéficier de leurs marchés, nous vous demandons de bien vouloir adresser à madame la préfète une demande de réouverture et de maintien pour les marchés actuellement fermés (Rabelais, carreau des Halle, Saint Paul...).**

Nous ne prenons pas la menace sanitaire à la légère, nous nous tenons à votre disposition pour discuter avec vous des modalités qui permettraient de rendre possible le maintien de ces marchés. A ce titre nous avons par exemple diffusé un guide pour accompagner les producteurs.trices dans la mise en place des mesures barrières ([en lien ici](#)). Dans ce cadre nous souhaitons également que les moyens humains municipaux d'encadrement des marchés soient renforcés.

Nous, paysannes et paysans, affirmons avoir pris la pleine mesure de la crise sanitaire que nous traversons et des risques pour nos clients, nos proches et nous-mêmes. C'est avec responsabilité, solidarité et par sens du devoir que nous agissons quotidiennement pour maintenir l'approvisionnement alimentaire de toutes et tous dans les meilleures conditions possibles, en particulier lors de la commercialisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour la Confédération paysanne de Touraine
Frédéric GERVAIS, porte-parole